

Magazine d'information bimestriel
de la communauté de communes Erdre & Gesvres

www.cceg.fr | suivez-nous sur



© Priscilla-du-Preez / Unsplash

Contrat Local de Santé

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ DES JEUNES

07 - MOBILITÉ
Semaine
européenne de la
mobilité

08 - DOSSIER
Contrat Local de
Santé

17 - RÉNOV. ÉNERGÉTIQUE
La nouvelle
prime « matériaux
biosourcés »

novoclim

- Remplacement de chaudière gaz/fioul par une pompe à chaleur,
- Accompagnement dans la démarche des aides,
- Maintenance et entretien

JUSQU'À 9 000€ d'aides*

Vous souhaitez remplacer votre chaudière ?

Spécialiste de la pompe à chaleur, nous répondons aux projets dans le neuf et la rénovation des particuliers et des professionnels sur Nantes et sa région depuis près de 15 ans.

SHOWROOM À VIGNEUX-DE-BRETAGNE
www.novoclim.fr 02 40 80 40 00

RGE QualiPac EDF TotalEnergies maprimerenov

*Montant des aides en fonction de vos revenus et barème en vigueur

Pour vos PROJETS IMMOBILIERS, contactez votre conseillère NOOVIMO !

Nathalie CASSARD
NORT-SUR-ERDRE et ses environs
☎ 06 98 07 75 68
✉ ncassard@noovimo.fr

ESTIMATION DÉPENSE 1

noovimo RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

GARANTIE ImmoAdvisor

4,9 / 5
★★★★★
Excellent

f t in

AUTOMATIK SERVICES
DOMOTIQUE - MOTORISATION - MAINTENANCE

Spécialisés dans la domotique et la motorisation, nous intervenons auprès des professionnels et particuliers sur tous types de fermetures (portes, portails, automatismes, contrôle d'accès).

mviaud@automatik-services.fr - 07 49 34 04 43 - www.automatik-services.fr

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :

Domestis Rénovation Extension

MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine

- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr

MCDONALD'S VIGNEUX DE BRETAGNE NORT SUR ERDRE HÉRIC

NOUS RECRUTONS !

DES ÉQUIPIER(E)S POLYVALENT(E)S

Vous êtes dynamique et vous avez l'esprit d'équipe ?

Alors CE JOB est fait POUR VOUS !

Horaires adaptables, CDI, Temps partiels

POSTULEZ VITE !
en restaurant : en déposant votre CV
ou par mail : mcdonalds44recrute@gmail.com



ÉDITO

Votre MAG relate 6 fois par an désormais la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Avec les élus, les agents des différents services, notre communauté de communes s'efforce de conduire ces politiques publiques autour de projets structurants pour notre territoire. Pour ses habitants, ses entreprises mais aussi les 12 communes, la CCEG s'engage.

Pour ses habitants, nous avons la responsabilité d'offrir un service public de qualité en mettant tous nos moyens et toutes nos compétences au service des usagers. Le Contrat Local de Santé (CLS) qui fait l'objet du dossier de ce numéro, est à ce titre un bon exemple. La santé est un sujet politique majeur, nous avons donc engagé un second CLS 2022-2027 et construisons avec nos partenaires les dispositifs, les lieux, pour apporter de réelles solutions de prévention et de promotion visant à l'amélioration de la santé des habitants.

Pour ses entreprises, notre mission est d'accompagner les entreprises, faciliter leur implantation sur nos parcs d'activités, mais pas seulement. Nos entreprises sont en pleine mutation au regard de l'emploi, des enjeux climatiques, environnementaux, la CCEG met donc tout en œuvre pour leur apporter les conseils, les mises en relation nécessaires pour accélérer leurs transitions. De La Nouvelle Prime « matériaux biosourcés » présentée aux artisans locaux, à la formation sur le réemploi dans le BTP avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), par exemple, la CCEG est aux côtés des chefs d'entreprises, pour ériger ensemble un territoire attractif, vertueux, innovant.

Enfin, pour les 12 communes qui la composent, la CCEG est un véritable pilier, un partenaire. Cette année plus que jamais la CCEG apporte

son soutien aux communes. Pour que la crise du Covid n'entrave pas leurs projets, la communauté de communes a décidé de prélever sur ses fonds propres, 6 millions d'euros et les reverser aux communes. Ce pacte de relance intercommunal porte en son nom, l'engagement de notre collectivité. Près de 14 projets sont soutenus financièrement par ce fonds de concours exceptionnel.

Tous ces projets ne pourraient être engagés sans une saine gestion de nos finances. Dans un contexte international et national de crise, la communauté de communes reste vigilante et hiérarchise ses actions selon un principe simple : répondre le plus efficacement possible aux besoins des habitants sans être dispendieuse, ou toucher à la fiscalité. Les taux de fiscalité n'ont d'ailleurs pas augmenté depuis mon premier mandat, ni pour les ménages, ni pour les entreprises.

Je veux redire ici notre implication, notre enthousiasme à créer une vie politique et démocratique locale riche de sens, de solidarité, de projets pour que chacun, et partout sur le territoire, trouve sa place. En ce mois de septembre, je pense particulièrement aux écoliers, collégiens et lycéens et à vous tous et toutes, je souhaite une bonne rentrée.

Yvon LERAT
Président de la communauté de communes

SOMMAIRE

ACTUALITÉS | p. 4-5

ZOOM | p. 6-7

- Les pistes cyclables cartographiées
- L'équipe mobilité à Ljubljana
- La semaine européenne de la mobilité

DOSSIER | p. 8-13

Le Contrat Local de Santé

PRÈS DE CHEZ VOUS | p. 14-15

CCEG, partenaire des projets municipaux

ZOOM | p. 16-17

- Nos déchets à la loupe
- Formation sur le réemploi
- La nouvelle Prime « matériaux biosourcés »

INITIATIVES | p. 18

Rallye service aux personnes

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT | p. 19

AGENDA | p. 20-21

INFOS PRATIQUES

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Mobilité

TRANSPORT SCOLAIRE

Je prends le car scolaire, je respecte les règles de sécurité

Dès la rentrée, environ 5300 élèves, prendront le car pour se rendre à l'école. Pour chacun d'eux, attendre le car, monter, s'installer, descendre du car, traverser la chaussée deviendra rapidement un réflexe, une habitude, au risque d'en oublier les règles de sécurité. Et ces règles s'appliquent dès le premier pas de votre enfant pour rejoindre son arrêt, il doit marcher **sur le trottoir face aux voitures**, et pour être bien visible des automobilistes, porter un **gilet réfléchissant**. En attendant l'arrivée du car, rester éloigné du bord de la chaussée, ne pas chahuter et rester **attentif** (attention aux écouteurs !) et enfin préparer son titre de transport. A la montée, on préférera **la file indienne** sans bousculer les plus petits, puis après

avoir glissé son sac ou son cartable sous le siège, il suffit de s'installer et attacher **sa ceinture de sécurité**. Le conducteur lui, est concentré sur sa conduite, et il importe de ne pas le solliciter. A la descente, on reste en file indienne et on ne traverse pas la chaussée tout de suite, mais on attend que le car soit suffisamment éloigné.

Être visible, calme, attentif, et bien attaché, il suffit d'y penser pour prendre le car en toute sécurité !

« Attendre le car, monter, s'installer, descendre du car, traverser la chaussée deviendra rapidement un réflexe, une habitude, au risque d'en oublier les règles de sécurité. »



Habitat



Nort-sur-Erdre

2 NOUVELLES RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS

Les 2 résidences habitat jeunes du territoire, à Nort-sur-Erdre et à Treillières, ouvrent leurs portes à la rentrée, avec 40 studios équipés et meublés.

Les surfaces des studios varient de 15 m² pour le studio à 30 m² pour le T1 bis, les loyers, de 372 euros à 524, hors APL et toutes charges comprises, bref, l'idéal pour commencer dans la vie active !

16 à 30 ans, et être en CDI, CDD, Intérim, en stage ou en alternance, vous pouvez faire votre demande de logement auprès d'ADELIS, en charge de la gestion locative. Pour cela, il suffit de vous munir des pièces justificatives demandées, remplir le formulaire en ligne sur : www.mademande-habitatjeunes.fr, puis télécharger vos justificatifs.

Téléphone : 02 51 86 73 00

Si vous répondez aux conditions requises à savoir, être âgé(e) de

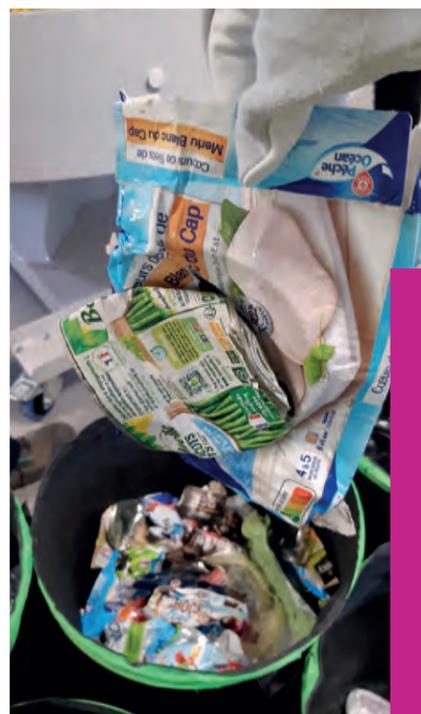
Votre demande passera ensuite en commission d'attribution et si votre dossier est accepté, ADELIS prendra contact avec vous pour établir le contrat de location et programmer la date de l'état des lieux. Après quoi, il ne vous restera plus que les cartons de déménagement à préparer !



Treillières

Déchets

INDÉSIRABLES ET IMBRIQUÉS, EMBALLAGES NON RECYCLÉS !



La quantité d'emballages collectés est en augmentation de 20% par rapport à 2020. On observe aussi une augmentation de déchets indésirables dans ces sacs jaunes dédiés aux emballages : mouchoirs papiers, essuie-tout, protections sanitaires, qui eux devraient être mis dans le sac gris. Les imbriqués non plus ne sont pas les bienvenus dans le sac jaune. On appelle imbriqués les emballages emboîtés les uns dans les autres, qu'ils soient constitués de matériaux différents ou du même matériau.

Pour le plastique par exemple, il se répartit en plusieurs résines qu'il faut séparer pour pouvoir les identifier, une démarche trop coûteuse pour être réalisée. C'est pourquoi au centre de tri, les imbriqués sont mis systématiquement en erreur de tri et ne sont pas valorisés. **Aussi pour optimiser la revalorisation de nos emballages, on les dépose un à un, en vrac dans le sac jaune sans les emboîter !**

Pour mieux comprendre comment marche un centre de tri, retrouvez la vidéo sur la chaîne YouTube de la CCEG.

Tout savoir sur le métier d'assistant(e) maternel(le) ou de garde à domicile

Les Relais Petite Enfance, la CCEG, la CAF et ses partenaires proposent le 8 octobre prochain un Forum d'information dédié aux métiers de la petite enfance. Au programme de cette journée, 3 conférences. La première, animée par l'Unité Agrément et Relais Petite Enfance consistera à présenter le métier d'assistant(e) maternel(le). Le centre de formation ARIFTS prendra le relais de la seconde conférence, pour évoquer la formation initiale.

DEVENIR ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

La formation, L'agrément, Les partenaires, Les opportunités locales, Gardes à domicile : pourquoi pas ?

POURQUOI PAS MOI ?

Forum d'information LE SAMEDI 8 OCTOBRE De 9h30 à 16h30 à l'Escale Culture La Papinière, 44240 Sucé-sur-Erdre Organisé par les Relais Petite Enfance, la CCEG, la CAF et ses partenaires

Pour télécharger le programme, scannez le QR code ci-dessous.

Enfin, la 3^{ème} et dernière conférence sera dédiée à la protection sociale, actions sociales, activités culturelles des assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile, elle sera animée par Particulier Emploi. Pour aller plus loin, tout au long de la journée vous pourrez rencontrer sur 8 stands spécifiques, des acteurs et des professionnels de la petite enfance. **De 9h30 à 16h30** Escale Culture, Route de la Papinière Sucé-sur-Erdre

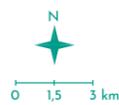


ZOOM

ZOOM

Légende

- Itinéraire cyclable existant
- Itinéraire cyclable en projet
- 🚲 Stationnement vélo sécurisé
- Établissement équipé accueil Vélo :
- 🏕️ Camping ou bivouac
- 🏨 Hôtel, chambre d'hôte ou location meublée
- 🔄 Pôle d'échange multimodal
- 🚉 Gare
- Route principale



Scannez le QR code pour accéder à la carte



TOUTES LES PISTES CYCLABLES DU TERRITOIRE CARTOGRAPHIÉES !

Découvrez notre nouvelle carte des itinéraires cyclables du territoire, réalisés et en projet. A l'heure de la rentrée, profitez de la douceur du mois de septembre pour sillonner La Vélodyssée, la voie verte depuis Saint-Mars-du-Désert, profitez d'une balade à vélo sur le canal depuis Nort-sur-Erdre ou testez de nouveaux itinéraires pour vos trajets du quotidien !

Cette carte consultable sur internet sera mise à jour régulièrement avec la mise en œuvre de nouveaux itinéraires cyclables.

N'hésitez pas à la consulter, la télécharger et partez à la découverte de votre territoire, à bicyclette !

L'ÉQUIPE MOBILITÉ À LJUBLJANA

En juin dernier, avait lieu à Ljubljana, capitale de la Slovénie, le congrès international « Vélo City 2022 ». Dédié aux villes, collectivités, chercheurs, industriels, Vélo City est une immense plateforme d'échanges sur le vélo comme moyen de mobilité active. On échange les bonnes pratiques, on découvre les innovations, et

on partage son expérience. Le service Mobilités de la CCEG a eu l'honneur d'y être convié pour présenter le Plan Vélo de la communauté de communes. C'est bien évidemment une réelle satisfaction de voir nos projets dédiés au vélo mis en lumière. Elle nous encourage à poursuivre nos actions dans ce domaine.



Camille Boceno présente la politique cyclable à Ljubljana

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ, L'INTERMODALITÉ PLÉBISCITÉE !



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

16-22 SEPTEMBRE 2022

Combiner les mobilités !



Pour sa 21^{ème} édition, la Semaine européenne de la Mobilité a choisi de mettre en avant l'intermodalité dont le principe consiste à combiner les modes de transport sur un même trajet. Pourquoi ça change le quotidien ?

- C'est pratique : on choisit au jour le jour ce qui est possible : covoiturage, bus, marche ou vélo !
- C'est bon pour la santé, on a vite fait 30 minutes d'activité en marchant ou pédalant.

• C'est bon pour le porte-monnaie.

Pendant une semaine, la CCEG fêtera cette Semaine européenne de la Mobilité, et invite tous les citoyens à profiter de cette rentrée pour tester de nouveaux modes de déplacement au quotidien, et pourquoi pas en changer ?

BILAN DÉFI MOBILITÉ 2022

Le 7 juillet avait lieu la remise des prix du défi mobilité 2022 organisé sur Erdre & Gesvres. Félicitations aux trois meilleures entreprises du territoire, Atlantique Ouvertures, LA LONGUE VUE et la Commune de Fay-de-Bretagne, ainsi qu'aux deux écoles participantes, pour leur engagement pendant cette semaine. Félicitations aux trois lauréates du

challenge photo mobilité. Un grand merci à toutes les entreprises et écoles qui ont participé à cette édition 2022, grâce à vous, ce sont 17 666 kms parcourus en mode écomobile et 2 677 kgs de Co2 économisés !

Merci aux entreprises E-Bike Solutions, Decathlon France, CAIRN Officiel et Nature & Vraic pour les lots offerts.



2 écoles et 9 entreprises ont participé au défi cette année !

On vous attend encore plus nombreux l'année prochaine pour l'édition 2023 !

Actions à venir

Les actions se poursuivent sur le territoire avec la création d'une communauté de covoitureurs sur les parcs d'activités, le clean-up day co-organisé par Decathlon Treillières le 17 septembre prochain (plus d'infos à venir). L'arrivée d'une nouvelle solution vélo dans le parc de Ragon à Treillières en fera le premier à participer à

un projet expérimental en termes de mobilité. Il y sera question de vélos reconditionnés, d'une appli, d'une zone délimitée et d'une totale liberté ! Toutes ces actions seront à découvrir en détail dans le prochain Mag.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ DES JEUNES

Un nouveau programme stratégique du CLS, Contrat Local de Santé est engagé pour 2022-2027.

Le Contrat Local de Santé est un contrat entre la préfecture de Loire-Atlantique, l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et la communauté de communes Erdre & Gesvres. Sur notre territoire le CLS a pour objectif de **fédérer les acteurs locaux de la santé, mutualiser les moyens pour apporter des réponses de prévention en santé pour les habitants.** Parmi les actions de prévention du CLS, celles dédiées aux **enfants, aux jeunes, et à la parentalité** sont au coeur de ce dossier.



NOUVEAU PROGRAMME du CLS

Un nouveau programme stratégique du CLS, Contrat Local de Santé, a été engagé pour 2022 -2027.

Sur notre territoire le CLS a pour objectif de **fédérer les acteurs locaux, mutualiser les moyens** pour apporter de réelles solutions de prévention et de promotion visant à l'amélioration de la santé des habitants. Le MAG est allé à la rencontre de **Stéphanie Bidet, Vice-Présidente santé solidarité** au sein d'Erdre & Gesvres. Elle revient sur les actions du CLS, et fait le point sur celles dédiées à la parentalité, la jeunesse, et l'enfance.



Interview de Stéphanie Bidet



Le Mag : Comment définir le CLS ?

Stéphanie Bidet : Sans rentrer dans les détails contractuels d'un Contrat Local de Santé, on peut définir le CLS comme **un service public où la collectivité répond aux besoins des habitants en termes de santé**. La communauté de communes via le CLS, devient le facilitateur, l'entité qui coordonne et anime, avec et pour toutes les communes, les projets des différentes structures liées à la prévention de la santé ou impactant la santé.

LM : Toutes les collectivités ont-elles les mêmes CLS ?

SB : Pas du tout, chaque collectivité définit précisément ce sur quoi elle veut s'engager pour son territoire. Sur Erdre & Gesvres nous avons fait le choix de travailler sur 4 axes : **faciliter l'accès aux droits et à la santé des publics en situation de précarité ou de vulnérabilité, promouvoir le bien vieillir, développer des cadres de vie favorables à la santé ;** Et enfin, l'axe qui nous intéresse aujourd'hui pour le dossier : **développer la prévention et les comportements favorables à la santé dans le domaine de la parentalité, l'enfance et la jeunesse.**

« un service public où la collectivité répond aux besoins des habitants »

LM : Avec quel type d'actions pour ce dernier axe ?

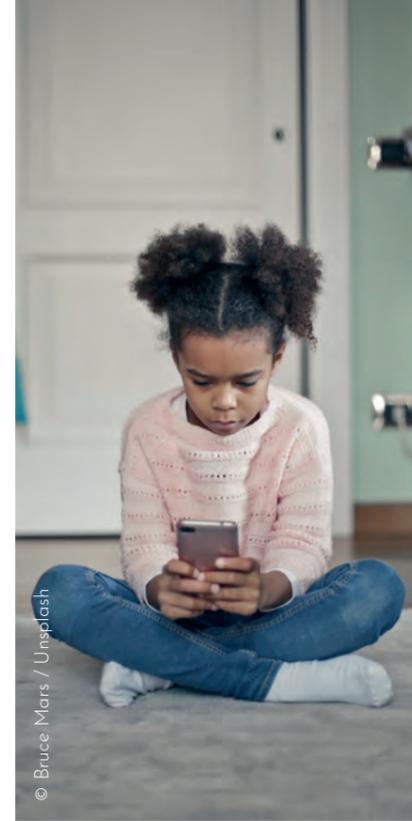
SB : Nous travaillons par exemple à la **Formation**. Nous avons avec la CAF mis en place une **formation sur le handicap**. Il y avait une forte demande des professionnels de la petite enfance dans les communes sur ce sujet : **comment appréhender et être en bonne capacité d'accueil d'un enfant handicapé, au sein d'un accueil périscolaire**. De la même manière et pour accompagner l'enfant de 1 an à l'âge adulte, nous avons mis en place des **formations en développement des compétences psychosociales**. A destination de tous les professionnels, il s'agit de prendre l'enfant dans sa globalité. Quelle que soit la structure qui l'accueille, de la crèche au collège en passant par le club de sport ou le centre aéré, tous les professionnels auront la même posture vis-à-vis de l'enfant. L'objectif est de **ne pas créer de rupture dans son parcours**, de prendre en charge son équilibre psychologique de la même manière, afin qu'il s'épanouisse sereinement. Véritable **action de prévention**, cet accompagnement des professionnels aux compétences psychosociales influe naturellement sur la santé des jeunes (réduction des addictions, des troubles alimentaires, ou comportements à risque).

LM : Vous avez évoqué aussi un soutien à la parentalité, de quoi s'agit-il ?

SB : Devenir, être parents n'est pas si simple, pouvoir échanger sur ses difficultés, ses doutes avec d'autres parents apporte un réel soulagement. Nous soutenons financièrement la **Maison des Adolescents** dans le cadre du Contrat Local de Santé puis également la **mutualisation de 2 LAEP** (Lieux d'Accueil Enfants Parents) prochainement.

LM : Quels sont les projets propres au CLS ?

SB : Il en est un qui me tient particulièrement à cœur, c'est la **création d'un espace de vie sociale itinérant pour développer le « aller vers »**. Parce qu'ils sont isolés, mal informés, ou moins mobiles, certains habitants, adultes, jeunes, ou personnes âgées vivent dans une immense solitude ; et les années covid que nous venons de traverser n'ont fait qu'accentuer le phénomène. Le bus sillonnera le territoire et offrira la possibilité de **partager un moment convivial** avec d'autres personnes, discuter, se resocialiser. **Prendre soin de la santé des plus jeunes maintenant c'est vouloir assurer à nos habitants une vie d'adulte plus sereine**, à tous, un meilleur équilibre psychologique, familial et même professionnel. Le CLS est un choix politique du présent qui prépare l'avenir.



Les enfants, les écrans... petit manuel à destination des parents

Un smartphone, une tablette, la télé ou encore la console de jeux, pour beaucoup de parents les écrans deviennent rapidement source d'inquiétude et d'interrogations. Quel est l'impact de ces objets technologiques sur l'apprentissage, la construction de l'identité, la santé mentale de leurs enfants ?

Toutes ces questions, n'auront pas les mêmes réponses en fonction de l'âge de l'enfant. Ces réponses, justement, Serge Tisseron, psychiatre les a formalisées dans son **programme balises 3 6 9 12**. Selon l'âge de l'enfant, le programme donne des solutions,

des clés pour avoir le comportement adapté, en termes de durée, de choix du programme, d'autonomie face aux écrans.

La communauté de communes a choisi le cadre du **Tout-petit festival 2022** pour présenter ce programme **3 6 9 12 de Serge Tisseron** à travers l'intervention de **Flore Guattari**.

Parce qu'appivoiser et grandir avec les écrans, c'est aussi une question de santé, n'hésitez pas à réserver votre place pour cette conférence.

Le 18 octobre - 19h00 / Espace des Bruyères, HERIC

Information et inscriptions sur le site : www.hors-saison.fr

MDA - La Maison des Adolescents, un lieu d'accueil pour les ados et leurs parents

Plus un enfant, pas encore un adulte, au milieu, dans le flou... Pas étonnant que cette période de l'adolescence soit parfois si compliquée. On revendique haut et fort son autonomie en ayant un besoin inconditionnel d'être écouté, soutenu, guidé. La Maison des Adolescents a fait de ce constat, son crédo : ECOUTER, ACCOMPAGNER, ORIENTER.

Écouter tout d'abord, à la MDA on y vient seul ou accompagné pour parler, parler de tout ce qui peut préoccuper : les relations familiales, amicales, amou-

reuses, la scolarité, le stress, la santé... Le professionnel est là pour **recueillir cette parole**, de façon anonyme, confidentielle et gratuite. **Accompagner**, l'adolescent doit savoir que les adultes sont là pour l'aider, et que surtout, des solutions à ses problèmes existent. Si besoin, et parce que chaque situation est unique, l'accompagnant social pourra **orienter** l'adolescent vers d'autres membres de l'équipe ou des relais extérieurs spécialisés comme des structures de soin en addictologie, en insertion sociale et professionnelle par exemple.



La MDA est donc un lieu d'accueil inconditionnel pour les ados, mais elle est ouverte aussi aux parents et propose d'ailleurs une nouvelle offre : la **Médiation Familiale Parents-Ados**. L'objectif est de se reconnecter avec son ado, renouer le dialogue si celui-ci est devenu quasi inexistant ou conflictuel. Après un premier rendez-vous, une médiation peut être envisagée (séances payantes pour les parents uniquement - barème de la CNAF). Enfin, la MDA projette de mettre en place prochainement « Temps 100% parents » un espace d'écoute, d'échanges et de lien entre parents, pour venir parler simplement de nos ados et tenter ensemble de partager nos expériences pour les accompagner le mieux possible.

MDA Antenne Nord.

**Pôle Social d'accompagnement et de proximité - 33 bis rue du Général Leclerc
Nort-sur-Erdre**

Sur rendez-vous : 02 40 51 55 60

LAEP - Lieu Accueil Parents Enfants, un lieu de convivialité entre parents et enfants

Ouvert en 2019, le LAEP a la particularité d'être un **espace itinérant dédié à la petite enfance** sur le territoire, on y vient avec son enfant, librement, sans inscription, de façon anonyme et gratuite. Dans une salle de jeux aménagée, pensée pour les enfants de moins de 4 ans, les parents, grands-parents, futurs parents ou adulte référent profitent d'un **environnement différent** de celui de la maison ou de la crèche. Bien souvent ce sont **entre 5 et 10 familles** qui se retrouvent au LAEP, et qui simplement, changent de cadre pour se poser, se rencontrer et discuter avec d'autres parents, comme on le ferait dans un parc.

Ici, pas d'experts de la petite enfance, mais des « **accueillants** » formés à créer du lien et à la posture d'écoute pour laisser toute la place aux parents, futurs parents, grands-parents et leurs enfants. Les accueillants, (un binôme de 2 personnes) sont disponibles si besoin, pour vous écouter, vous orienter. **Le LAEP est un lieu d'information, un espace cocon entièrement dédié aux parents et leurs jeunes enfants pour leur permettre de se retrouver pour un moment privilégié.**

Les lundis matin (9h -12h) : permanences en itinérance à Sucé-sur-Erdre, Héric et Grandchamp-des-Fontaines
Les mercredis (9h-12h) : permanences à Treillières
<http://petitapetons.home.blog/>
petitapetons@treillieres.fr
Tél. : 06 85 77 83 40

La CCEG devient « Relais Info Jeunes »

Dans le cadre d'une expérimentation impulsée et copilotée par l'État, le réseau **Info Jeunes Pays de la Loire** a proposé aux communes de la communauté de communes Erdre & Gesvres de mettre en place différents **Relais Info Jeunes**.

Au sein de ce Relais Info Jeunes, sur le principe d'un guichet unique, les jeunes du territoire **entre 15 et 30 ans pourront consulter des ressources documentaires, effectuer des recherches en ligne sur des espaces dédiés, et être accompagnés par un référent**. Qu'il s'agisse de **questions sur l'emploi, la santé, le logement, la mobilité**, le Relais Info Jeunes a pour vocation d'être à l'**écoute des jeunes** et de leur transmettre un premier niveau d'informations élémentaires.

Le réseau Info Jeunes Pays de la Loire s'engage à accompagner le Relais Info Jeunes en fournissant un ensemble de ressources pour apporter **une information fiable, exhaustive et gratuite** en direction des jeunes. Il apporte par ailleurs un appui logistique et méthodologique notamment à travers la formation des référents.



© John Schmoeberich / Unsplash

Un nouveau service gratuit !

Un conseiller numérique itinérant vous accompagne dans le cadre d'ateliers en proximité au sein des communes !

- Si vous souhaitez **enrichir vos compétences numériques** pour faciliter votre quotidien.
- Si vous souhaitez **mieux connaître les enjeux liés à vos usages numériques**.

Qu'est ce qu'un conseiller numérique France Services ?

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien.

Vous pouvez solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- Si vous êtes **en difficulté pour réaliser une démarche administrative** et vous souhaitez apprendre à la réaliser seul(e).

Prochainement, vous pourrez contacter votre nouveau conseiller numérique France itinérant (à partir du mois d'octobre).

Retrouvez le détail des services des conseillers sur www.conseiller-numerique.gouv.fr



38,2 %

de la population d'Erdre & Gesvres
a entre 0 et 29 ans
dont 22,8% entre 0 et 14 ans

48,3 %

des ménages du territoire sont
constitués d'au moins 1 enfant (2018)

Chiffres tirés du Diagnostic quantitatif CLS2
Erdre & Gesvres



© Senjuti Kundu / Unsplash

CCEG, PARTENAIRE DES PROJETS MUNICIPAUX



Pour accompagner les communes du territoire dans leurs projets, la CCEG verse annuellement une dotation à chacune.

Après la crise COVID, la communauté de communes a décidé, au titre d'un pacte de relance intercommunal, de prélever en plus et sur ses fonds propres, 6 millions d'euros pour les reverser aux 12 communes. 6 millions d'euros, soit un soutien financier sans précédent.

Grâce à ce fond de concours exceptionnel, les communes ont pu engager différents projets, pour un montant global de 10.7 millions d'euros. Ces travaux sont financés à hauteur de 24% pour le moment par la CCEG. D'autres équipements pourront être encore envisagés par les communes du

territoire, puisqu'une enveloppe de 3.5 millions, sur les 6 millions d'euros du plan de relance intercommunal, reste disponible au niveau de la CCEG.

À ce jour, les projets financés dans le cadre du fond de relance intercommunal sont les suivants :

Communes	Équipements	Fonds de concours accordés par la CCEG dans le cadre du plan de relance
Grandchamp-des-Fontaines	École maternelle Monnier	536 920,00 €
Héric	Construction nouvelle Mairie 2	491 170,00 €
Saint-Mars-du-Désert	Aménagement de rues	474 905,00 €
Nort-sur-Erdre	Cellules de bureaux administratif	166 000,00 €
Les Touches	Construction Réhabilitation Mairie	150 000,00 €
Sucé-sur-Erdre	Construction Club House	140 990,00 €
Nort-sur-Erdre	Réaménagement des locaux centre adm	139 300,10 €
Nort-sur-Erdre	Passerelle de franchissement de l'Erdre	113 744,00 €
Héric	Construction vestiaire de Football	100 000,00 €
Nort-sur-Erdre	Aménagement de voiries com. et trottoirs	93 224,00 €
Nort-sur-Erdre	Salle de danse complexe Doumer	49 000,00 €
Nort-sur-Erdre	Plan informatique des écoles	28 500,00 €
Sucé-sur-Erdre	Camion Polybenne	21 000,00 €
Sucé-sur-Erdre	Extension Skatepark	15 250,00 €
Sucé-sur-Erdre	Achat véhicule électrique Goupil	12 690,00 €
Total :		2 532 693,10 €

Par souci d'équité territoriale, la répartition des 6 millions d'euros a été actée sur la base d'un forfait à l'habitant suivant les pôles du territoire. Les communes ont en revanche toute latitude sur l'utilisation du montant qui leur est attribué.

De Héric à Grandchamp-des-Fontaines, en passant par Saint-Mars-du-Désert, focus sur les 3 projets soutenus dans le cadre du pacte de relance intercommunal.

HÉRIC : Construction de la nouvelle mairie

Le projet de construction d'une nouvelle mairie s'inscrit dans le **projet de restructuration urbaine du centre-bourg d'Héric**. Située sur une parcelle communale déjà occupée par plusieurs équipements municipaux (médiathèque, multi-accueil, relais petite enfance, espace Plein Ciel), la nouvelle mairie s'implante sur un espace jusqu'alors occupé par le bâtiment de la Poste. Le bâtiment de 963 m² comprend 2 niveaux. Au rez-de-chaussée, on trouve **l'agence postale communale, une salle de réunion** de 170 places, **un hall, la salle du conseil et des mariages** ainsi que **des bureaux** (état-civil, CCAS, police municipale, permanences) et les locaux supports. A l'étage, sont prévus des **bureaux pour les agents et les élus, les locaux techniques ainsi que des aires de stockage**.

Les façades principales du bâtiment s'orientent sur les principes de la **conception bioclimatique**,

afin d'optimiser les performances et qualités environnementales du bâtiment. La toiture de 300m² de panneaux photovoltaïques alimente par ailleurs les équipements municipaux alentours.

Fonds de Concours accordés par la CCEG : 491 170,00 €



La Rue du 3 août 1944

SAINT-MARS-DU-DESERT : Aménagement de plusieurs rues

Dans le cadre du programme de **revitalisation de son cœur de bourg**, la commune de Saint-Mars-du-Désert a pour objectif de **requalifier les entrées stratégiques et réaménager plusieurs rues**. 3 rues sont concernées : **la Rue Julienne David, l'Avenue des Lilas et ses impasses et la Rue du 3 août 1944**. Les aménagements seront axés sur le **partage des espaces publics** avec une facilitation des mobilités, dont la priorité sera donnée aux

aménagements cyclables, zone de circulation apaisée, multimodalité, aménagement pour le covoiturage, etc. Pour la Rue Julienne David, ce sont près de 650m de linéaire de voie qui seront aménagés dont 480m en voirie partagée (chaucidou). L'Avenue des Lilas et ses impasses bénéficieront, en plus, d'une réhabilitation des réseaux d'assainissement EP.

Fonds de Concours accordés par la CCEG : 474 905,00 €

GRANDCHAMP-DES-FONTAINES : Ecole maternelle Hippolyte Monnier

Face au bond des naissances et à l'arrivée de nouveaux arrivants ces dernières années, la commune de Grandchamp-des-Fontaines souhaite **répondre aux demandes croissantes d'inscription en école maternelle et élémentaire**. La commune a donc décidé **d'agrandir l'école de la Futaie** en créant le nouveau groupe scolaire maternel **Hippolyte Monnier**. La nouvelle école comprend 7 salles de classe de 60 m² avec ateliers, un hall

d'entrée et circulation, une salle de motricité, un espace professoral, 2 gros blocs sanitaires équipés de 10 sanitaires, sans oublier un préau et un local de jeu extérieur. La construction de cette école s'effectue à proximité directe de l'école publique actuelle, une partie des équipements (cours et parking) est donc mutualisée offrant ainsi le privilège de conserver sur un seul site, tout le cycle d'une journée d'élève : périscolaire, école, restaurant scolaire.

Fonds de Concours accordés par la CCEG : 536 920,00 €



CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES, NOS DÉCHETS À LA LOUPE

Pour mener à bien une politique de gestion des déchets adaptée à la production des déchets sur le territoire, et définir les actions à mener en priorité pour améliorer la réduction et le tri des déchets, **il faut comprendre la composition des dits déchets et donc il faut les caractériser.**

Pour la seconde fois, la CCEG a engagé une **campagne de caractérisation** (la première a eu lieu en 2017). Dans la pratique, la caractérisation consiste à prélever un échantillon de déchets d'une poubelle grise* en suivant une méthodologie de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et de détailler son contenu selon une grille précise. Cette démarche permet de **suivre l'évolution de leur composition entre 2 campagnes.**

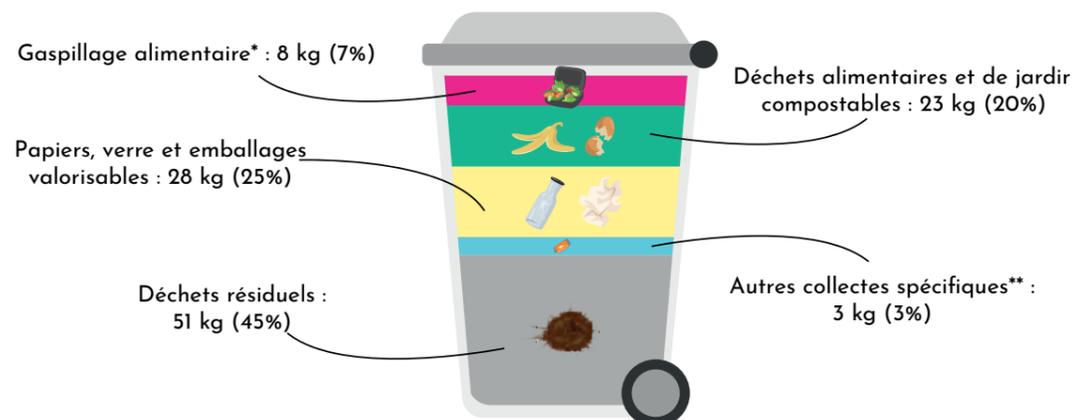
On constate aujourd'hui une **baisse globale des ordures ménagères produites** (118 kg/hab en 2017 vs 114

en 2021). Les déchets compostables aussi sont à la baisse avec 23 kg/hab en 2022 contre 31 kg/hab en 2017. **En revanche, le gaspillage alimentaire est lui en augmentation** (8 kg/hab en 2022 vs 4 kg/hab en 2017). Dommage, les emballages vidés de leur contenu auraient pu être valorisés et les restes alimentaires, compostés, il suffit parfois juste d'y penser !

**Pour caractériser une poubelle grise standard, on prélève d'une benne un échantillon de 125 kgs de déchets issus de 3 tournées différentes (centre bourg, territoire rural, mixte avec activités).*

Voici dans le détail la composition du bac à ordures ménagères :

Ordures ménagères : 114 kg/hab/an (donnée 2021)



* Cela correspond aux emballages (entamés ou non) jetés avec leur contenu alimentaire.

** Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, Déchets dangereux, Textiles Linge et Chaussures

LA NOUVELLE PRIME « MATÉRIAUX BIOSOURCÉS » PRÉSENTÉE AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE



Les conseillers SERENHA et la chargée de mission écoconstruction de la CCEG, ont organisé, cet été, une rencontre rassemblant les acteurs de la rénovation énergétique d'Erdre & Gesvres et les fédérations du bâtiment de Loire Atlantique : la FFB44 et la CAPEB Pays de la Loire.



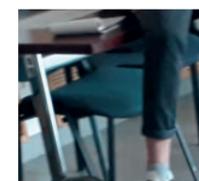
L'objectif de cette rencontre était de **présenter la nouvelle prime « matériaux biosourcés »*** votée par les élus de la CCEG en mai dernier et liée à la rénovation énergétique en matériaux biosourcés, les conditions d'attribution, les travaux éligibles etc. Les représentants de la FFB44 et la CAPEB ont de leur côté partagé leurs dispositifs d'accompagnement sur le Biosourcé, le Réemploi et la Gestion des déchets.

* Prime pouvant aller jusqu'à 4000€ pour des travaux d'isolation réalisés avec un matériau biosourcé, en vous faisant accompagner par un conseiller SERENHA (voir MAG64).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : et si vous passiez au biosourcé... ?

Contactez SERENHA pour plus de renseignements au 02 28 02 01 11 contact@serenha.fr
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h

FORMATION SUR LE RÉEMPLOI DANS LE BTP AVEC LE SMCNA



Le SMCNA, Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique, est en charge de la gestion des 7 déchèteries que compte la CCEG. Dans le cadre d'un appel à projet de la Région autour de l'économie circulaire, le SMCNA a souhaité créer une dynamique entre tous les acteurs de la construction désireux de mettre en œuvre des matériaux de réemploi.

Pour ce faire, il a sollicité le centre de formation Ecoconstruction NORIA et l'association d'insertion par l'activité économique, O C E A N pour créer 3 modules de formations à destination des élus, des agents publics, des architectes, des entreprises et des bureaux de contrôle. Deux agents de la CCEG et un de la commune de Saint-Mars-du-Désert ont ainsi pu se former gratuitement au réemploi de matériaux, aux enjeux environnementaux dans la construction, et à l'intégration de ces nouvelles ressources dans les projets de construction.

RALLYE SERVICES AUX PERSONNES, NOUVELLE ÉDITION

CHERCHEURS D'EMPLOI,
SALARIÉS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

**VENEZ DÉCOUVRIR
LES MÉTIERS DES SERVICES
AUX PERSONNES !**

DÉCOUVREZ LES MÉTIERS,
LES FORMATIONS,
DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES
RENCONTREZ DES PROFESSIONNELS

**3 SEMAINES EN OCTOBRE
sur 4 communautés de communes**

En mai 2021, la communauté de communes d'Erdre & Gesvres organisait la première édition du Rallye services aux personnes. À destination des lycéens, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion mais aussi salariés de la filière ; le rallye proposait pendant une semaine un ensemble d'ateliers pour découvrir, dans leur diversité, les métiers des services aux personnes.

Cette année le Rallye revient avec une nouvelle configuration puisqu'il se déroulera sur 3 semaines, et pas seulement en Erdre & Gesvres. En effet, dans le cadre de la Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GTPEC), le rallye se déploiera sur 3 autres communautés de communes : Chateaubriant-Derval, Ancenis et Nozay.

Le lycée de l'Erdre, les entreprises et acteurs de la filière Services aux personnes, mais aussi cette année le

Lycée Caroline Aigle de Nort-sur-Erdre, sont partenaires de l'événement. A ce titre, ils participent activement avec la communauté de communes Erdre & Gesvres à la construction des ateliers. Le rallye se veut ludique et pédagogique, ainsi tous les ateliers se font autour de cas pratiques, qu'il s'agisse des services aux personnes liés à la petite enfance, les personnes âgées ou handicapées.

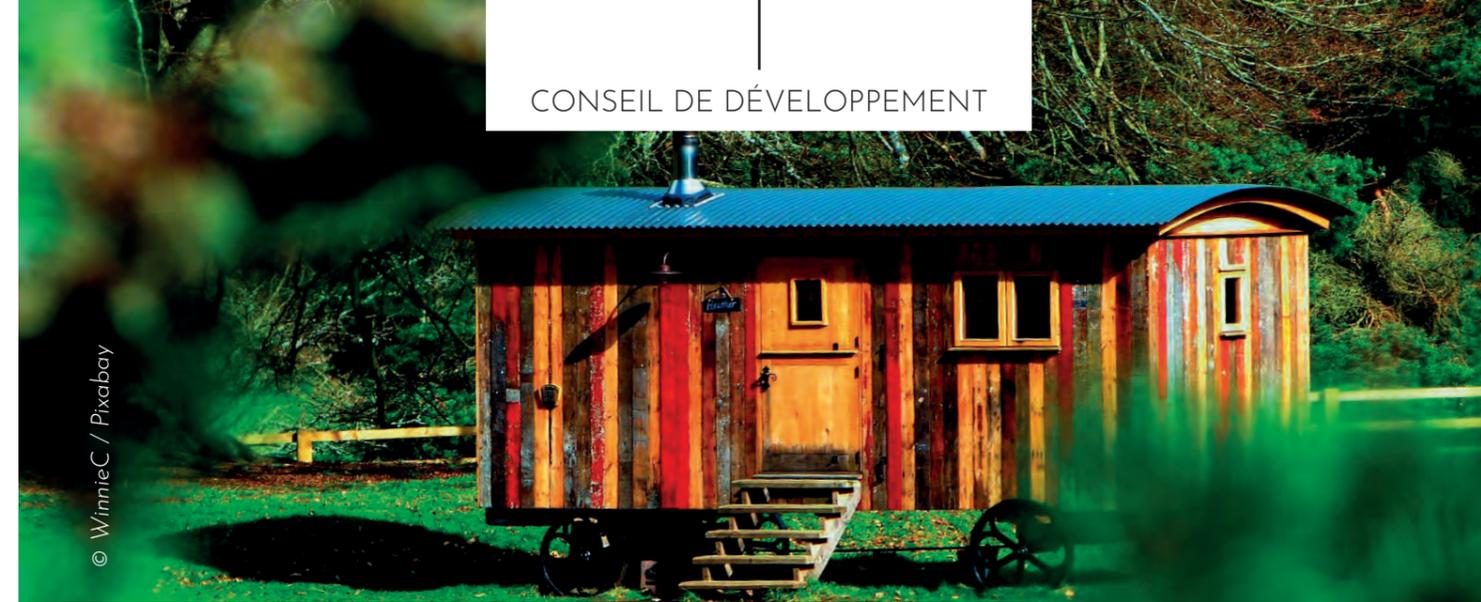
Pour être au plus juste de la nature même du métier, les ateliers sont animés par un professionnel. Parmi les ateliers du rallye, on trouvera par exemple un atelier sur l'aide à la toilette, ou sur le bien manger, un autre sur l'approche Montessori, et pourquoi pas un atelier sur les bienfaits du massage ou du toucher.

Enfin, pour permettre au plus grand nombre de participer, il sera possible en fonction de ses disponibilités, son lieu d'habitation, ou de l'intérêt por-

té à tel ou tel atelier de se rendre au rallye de son choix, celui d'Erdre & Gesvres (du 10 au 14 octobre) mais aussi à l'un des 3 autres rallyes, à Chateaubriant-Derval, Ancenis, ou Nozay. Une navette sera d'ailleurs mise en place pour faciliter vos déplacements.



Retrouvez l'intégralité du programme sur cceg.fr à partir du 8 septembre



© WinnieC / Pixabay

HABITAT LÉGER : UNE ALTERNATIVE POUR SE LOGER ?

Ils font le choix d'habiter en yourte, en « tiny house », en roulotte, en bus aménagé... Qui sont ces habitants ? Quelles sont leurs motivations ? Quelles sont les réglementations liées à ce type d'habitat ?

Le 13 mai dernier, le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres et l'association Malice de Nort-sur-Erdre ont réuni habitants, élus, agents des services du territoire et des environs sur le thème de « l'habitat léger et réversible » à Héric. Près de 200 personnes ont suivi les différents témoignages pour mieux comprendre ce mode d'habitat, ses atouts, ses contraintes réglementaires et les questions qu'il pose pour le territoire.

Au travers d'une exposition, d'un documentaire « le Poids du léger », puis de quatre témoignages d'habitants du territoire, le public a pu découvrir les raisons de ce mode d'habiter. Pour beaucoup la raison principale est économique face à l'augmentation du coût de l'immobilier et du foncier. Entre maison individuelle trop

chère et logement social peu disponible, il constitue pour certains la seule alternative pour se loger et de rester sur le territoire alors que le travail, les amis et la famille sont ici. L'habitat léger s'impose aussi pour beaucoup comme un choix de vie assumé. En effet, ces habitants souhaitent souvent vivre en osmose avec leur milieu environnemental et limiter leur empreinte écologique.

Mais les obstacles juridiques, administratifs et d'acceptation sociale sont nombreux. Diverses initiatives autour de ces problématiques ont pu éclairer le sujet :
- L'association Libres Toits fédère des habitants et crée des événements pour faire découvrir l'habitat léger sur le territoire.
- L'association Halem milite pour le droit d'ha-

biter pour tous et accompagne les habitants dans leurs démarches juridiques.

- L'association Hameaux légers présente le cadre juridique et les possibilités réglementaires pour intégrer l'habitat léger sur les territoires.

- L'élu adjoint à l'urbanisme sur la commune de Plessé, pionnière sur ces questions, présente l'expérimentation en cours d'intégration de l'habitat léger sur un quartier de la commune.

Cette soirée s'est terminée par des échanges très constructifs et sur l'intérêt d'engager une réflexion à l'échelle des acteurs du territoire sur l'habitat léger, ceci pour répondre à la fois aux attentes nouvelles d'habitants pour se loger, à la crise du logement et aux enjeux écologiques et climatiques.

Continuer à s'interroger sur les nouveaux modes de vie et accompagner les transitions sont les axes de travail que se donne le Conseil de développement. Sensibiliser les acteurs du territoire (élus, agents, habitants), faciliter les rencontres et l'interconnaissance pour permettre de travailler ensemble sur des thématiques complexes comme celle de l'habitat léger font aussi partie de notre ADN : une première pierre a été posée.

Retrouvez les présentations de la soirée sur : www.voixcitoyenne.fr



AGENDA

L'été se termine en musique et la culture fait sa rentrée en Erdre & Gesvres.

Retrouvez une programmation de spectacles pour tous les âges et toutes les sensibilités, étoffée de propositions pour les plus petits dans le cadre du 11^{ème} Tout-petit festival. Avec des événements dans les 12 communes, de la danse, du théâtre, du cirque et des propositions en plein air, le territoire va vivre toute l'année au rythme du spectacle vivant pour petits et grands !



Retrouvez les saisons culturelles pour vibrez dans chaque recoin du territoire :

RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

Du 22 au 28 août

Le rendez-vous du jazz et de la belle plaisance qui rythme la fin de l'été. Suivez le programme au fil de l'Erdre, du Canal et des petits ports nichés ici et là sur le territoire et dans les communes alentours.

www.rendezvouserdre.com



- **HORS-SAISON**, les échappées culturelles en Erdre & Gesvres : ouverture de la billetterie le 1^{er} septembre.

Tél. 02 28 02 22 52

Billetterie et programmation complète sur : www.hors-saison.fr
Tarif unique : 5 euros

- **Nort-sur-Erdre** : présentation de la saison culturelle Cap Nort le vendredi 9 septembre à 19h suivie du concert de Coline Rio (gratuit, tout-public, sur réservation).

Infos & résas au service Culture de Nort-sur-Erdre

Tél. 02 51 12 01 49

billetterie.capnort@nortsur-erdre.fr

Programme complet sur :

www.nort-sur-erdre.fr

- **Sucé-sur-Erdre** : présentation de la saison culturelle de l'Escale Culture le dimanche 25 septembre à 15h suivie du spectacle Looking For de la Cie Allégorie (gratuit, dès 5 ans, sur réservation).

Infos & résas en mairie

Tél. 02 40 77 70 20

billetterie.escale@suce-surerdre.fr

Programme complet sur :

www.escaleculture.suce-sur-erdre.fr

Les places solidaires, le spectacle accessible à tous

La Communauté de Communes Erdre & Gesvres et les villes de Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre renouvellent, au travers de leurs saisons culturelles, le dispositif places solidaires. Il permet à des

personnes éloignées de la culture ou qui n'ont pas les moyens de s'offrir des places de spectacle, de bénéficier de tarifs gratuits pour quinze spectacles.

Contact service culture : 02.28.02.22.52

AGENDA

FESTIVAL DU GRANDCHAMP'BARDEMENT



Retrouvez le festival des arts de la rue à Grandchamp-des-Fontaines, avec une programmation de concerts et de spectacles d'arts de rue, les 9,10,11 septembre. Au programme dès le vendredi soir les Tambours du

Bronx, Superbus, Ooz band... et les compagnies Qualité Street, Cie du Deuxième, Kadavresky...

Infos et billetterie : www.legrandchampbardement.fr

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 17 et 18 septembre, les Journées du Patrimoine mettent à l'honneur le patrimoine durable et la continuité des savoir-faire, avec des animations

et expositions proposées dans les différentes communes. journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr
www.erdrecanalforet.fr

EVÈNEMENT // SPECTACLE INCANDESCENCES

Vendredi 14 octobre

En partenariat avec Le Grand T, Cap Nort et Hors-Saison accueillent le spectacle Incandescences. Le metteur en scène Ahmed Madani y met en scène toute l'énergie de la jeunesse et en révèle toute l'ardeur ! Véritable performance sociale, politique et poétique, ce spectacle fait entendre

les multiples voix de la jeunesse française, poussée par un vent de liberté, de joie et d'espérance.

Un évènement de la rentrée culturelle à ne pas manquer !

Cap Nort - Nort-sur-Erdre / vendredi 14 octobre à 20h30



LE TOUT-PETIT FESTIVAL 2022

Du 18 au 25 octobre

Evènement très attendu du territoire et au-delà, le Tout-petit festival se déploie sur les 12 communes d'Erdre & Gesvres tous les deux ans.

Dans les structures de la petite enfance, salles municipales, bibliothèques, EHPAD, le festival propose un ensemble de spectacles pour les très jeunes enfants. Qu'il s'agisse de danse

contemporaine, de théâtre d'objets, de spectacles musicaux ou tout en poésie, ce temps fort est le rendez-vous artistique des petits, un moment pour partager leurs premières émotions en famille.

Ouverture de la billetterie : mercredi 21 septembre

www.hors-saison.fr

Tél. 02.28.02.22.52

Tarif unique : 3 euros





MANGERLOCAL-CCEG.FR, VOUS CONNAISSEZ ?

C'est LE site web dédié à l'agriculture et aux producteurs d'Erdre & Gesvres pour manger frais, local et de saison. Vous recherchez des producteurs près de chez vous ? Inscrivez juste le nom de votre commune ! Une recherche par type de produit est également possible. Y sont référencés également les marchés locaux, magasins de vrac, brasseurs, et autres spécialités et bien sûr, le calendrier des fruits et légumes de saison.

Vous êtes producteur local et vous ne figurez pas encore sur notre site ? Faites-vous connaître à cette adresse contact@mangerlocal-cceg.fr
<https://mangerlocal-cceg.fr/>

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
conomie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94
- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85

emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05
• spanc@cceg.fr (non collectif)
• assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bассins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bассins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :
Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :
Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
Service communication

Impression :
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion :
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégavecommunication

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886

Crédits photos/
illustrations :
Service communication
et les services de
la communauté de
communes

www.cceg.fr
Suivez-nous sur



Retirez vos paniers de fruits et légumes frais, locaux, bio ou raisonnés à Treillières ou sur votre lieu de travail !

06 22 66 02 16
4 Rue de Sucé, 44119 Treillières
www.lacagetteedes4saisons.com

Ensemble construisons votre projet

- RÉNOVATION
- EXTENSION
- CONSTRUCTION
- DÉCORATION
- AMÉNAGEMENT

Creatis HABITAT
Conception & Maîtrise d'oeuvre

Agence de maîtrise d'oeuvre - Treillières
contact44@creatishabitat.com - 02 . 40 . 34 . 05 . 05

L'AQUAPARK XXL EST DE RETOUR !

FUN, RIDE & CHILL

TÉLÉSKI NAUTIQUE
La glisse accessible à tous !
Wakeboard, kneeboard et ski nautique

AQUAPARK XXL
Capacité de 120 personnes
Trampolines, toboggans...
70 obstacles pour petits et grands !

TRAMPO ÉLASTIQUES CHÂTEAU GONFLABLE

BAR | RESTAURANT LE SPOT
Terrasse flottante pour profiter du spectacle en musique ! Cuisine estivale & pour les gourmands : Churros, gaufres, glaces...

Étang Jean Guyon, 44170 Nozay

02 40 79 66 65
WWW.TSN44.COM

[tsnconcept](https://www.facebook.com/tsnconcept)
[tsnconcept](https://www.instagram.com/tsnconcept)

COLDWELL BANKER
FRANKLIN IMMOBILIER

1^{er} réseau mondial de l'immobilier de luxe

NANTES 20 Rue Franklin 02 40 12 01 70	SUCÉ SUR ERDRE 117 Quai Bliesransbach 02 40 77 77 78	PORNIC 24 Rue des Sables 02 51 18 47 49	LA BAULE 25 Avenue Olivier Guichard 02 40 23 01 50
--	---	--	---

franklin-immobilier.com

LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES
EN ERDRE & GESVRES

HORS SAISON

2022
2023



www.hors-saison.fr
T. 02 28 02 2252



Photo : Maia Flore | Graphisme : S comme Super